

1 ^{ÈRE} DEMANDE	RENOUVELLEMENT	RENOUVELLEMENT SUITE À UNE PERTE / UN VOL
<p>Pré-demande remplie en ligne sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : http://predemande-cni.ants.gouv.fr/ OU Formulaire papier remis par la Mairie, complété à l'encre noire, en lettres majuscules avec les accents.</p>	<p>Pré-demande remplie en ligne sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : http://predemande-cni.ants.gouv.fr/ OU Formulaire papier remis par la Mairie, complété à l'encre noire, en lettres majuscules avec les accents.</p>	<p>Pré-demande remplie en ligne sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : http://predemande-cni.ants.gouv.fr/ OU Formulaire papier remis par la Mairie, complété à l'encre noire, en lettres majuscules avec les accents.</p>
<p>1 photo d'identité (de moins de 6 mois)¹.</p>	<p>1 photo d'identité (de moins de 6 mois)¹.</p>	<p>1 photo d'identité (de moins de 6 mois)¹.</p>
<p>Un justificatif de domicile récent (de moins d'1 an) à vos nom et prénom² (<i>photocopie</i>).</p> <p><u>Si vous êtes hébergé(e) :</u> 1 justificatif de domicile au nom de l'hébergeant² + une attestation sur l'honneur manuscrite, datée, signée certifiant que vous habitez chez lui depuis plus de 3 mois + copie de sa pièce d'identité (<i>photocopies recto-verso</i>).</p>	<p>Un justificatif de domicile récent (de moins d'1 an) à vos nom et prénom² (<i>photocopie</i>).</p> <p><u>Si vous êtes hébergé(e) :</u> 1 justificatif de domicile au nom de l'hébergeant² + une attestation sur l'honneur manuscrite, datée, signée certifiant que vous habitez chez lui depuis plus de 3 mois + copie de sa pièce d'identité (<i>photocopies recto-verso</i>).</p>	<p>Un justificatif de domicile récent (de moins d'1 an) à vos nom et prénom² (<i>photocopie</i>).</p> <p><u>Si vous êtes hébergé(e) :</u> 1 justificatif de domicile au nom de l'hébergeant² + une attestation sur l'honneur manuscrite, datée, signée certifiant que vous habitez chez lui depuis plus de 3 mois + copie de sa pièce d'identité (<i>photocopies recto-verso</i>).</p>
<p>Copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois³ (à demander à la Mairie du lieu de naissance).</p> <p>OU</p> <p>Passeport en cours de validité.</p>	<p>Ancienne carte d'identité</p> <p><i>Si votre carte est périmée depuis plus de 5 ans, fournir également :</i></p> <p>Copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois³ (à demander à la Mairie du lieu de naissance).</p> <p>OU</p> <p>Passeport en cours de validité.</p>	<p>Passeport valide ou périmé depuis moins de 5 ans si le titre est sécurisé. OU Passeport (non sécurisé) valide ou périmé depuis moins de 2 ans. OU Copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois³ (à demander à la Mairie du lieu de naissance).</p> <p>25 € de timbre fiscal (bureau de tabac ou centre des impôts)</p> <p>Déclaration de perte : faite en Mairie au dépôt de la demande de renouvellement complète. OU Déclaration de vol : délivrée par le commissariat de police ou la gendarmerie, si le vol a eu lieu en France. S'il a eu lieu à l'étranger, auprès de la police locale, au consulat ou à l'ambassade de France.</p>

Nom d'épouse/veuve ou d'usage : fournir un justificatif (acte de mariage de – de 3 mois, acte de décès ou acte de justice) ou autorisation manuscrite de l'ex-conjoint et la copie de sa pièce d'identité.

¹ : 1 photo d'identité : récente, aux normes réglementaires ; tête nue (couvre-chefs interdits), de face et droite ; sur fond uni et clair, en couleur uniquement, front dégagé. **ATTENTION** : sourcils visibles, bouche fermée, expression neutre, lunettes ne masquant ni les yeux, ni les sourcils, verres non teintés et sans reflets ; cou dégagé (pas de capuche, ni foulard, ni col roulé) - Dimensions du visage : de 32 mm à 36 mm, du bas du menton.

² : Justificatif de domicile : facture d'eau, d'électricité, de gaz ou de téléphone (y compris les portables) ; avis d'imposition, quittance d'assurance habitation ou quittance de loyer.

³ : Pour les Français nés à l'étranger : s'adresser au Service Central d'Etat Civil — 44941 NANTES Cedex 9 ou par Internet : <https://pastel.diplomatie.gouvfr/dali>



PIÈCES À FOURNIR POUR UNE DEMANDE DE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ – MAJEUR (validité 15 ans)

Dépôt uniquement SUR RENDEZ-VOUS - Le dossier doit être COMPLET
Présence du demandeur obligatoire au dépôt du dossier (empreinte + signature) et au retrait du titre

VEUILLEZ PRENDRE RENDEZ-VOUS DANS L'UNE DE CES 4 MAIRIES ÉQUIPÉES D'UN DISPOSITIF DE RECUEIL DE DEMANDES :

- THONON-LES-BAINS : 04.50.70.69.82
- DOUVAINNE : 04.50.94.00.37
- PERRIGNIER : par email à cni@perrignier.fr (à partir du mois d'avril)
- BOËGE : 04.50.39.10.01

RDV fixé le àh.....

Coût : gratuit.

Délai d'obtention : La carte d'identité n'est pas fabriquée sur place et ne peut donc pas être délivrée immédiatement. Les délais de fabrication dépendent de la période de la demande.

Suivi de fabrication : Vous pouvez savoir où en est votre demande en utilisant le téléservice de suivi de demande. Si vous avez indiqué un numéro de téléphone portable sur le formulaire, vous serez alerté(e) par SMS par la Sous-Préfecture dès que la carte sera envoyée à la Mairie. Enfin, si vous laissez un numéro de téléphone à la Mairie, cette dernière vous appellera dès que votre carte sera disponible.

Remise de la carte : elle doit être retirée par le parent dans un délai de 3 mois suivant sa mise à disposition. Passé ce délai, la nouvelle carte sera détruite.

Durée de validité : 15 ans.